

LA CONTRIBUTION DES ONG FRANÇAISES

À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
POUR L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
<hr/>	
PANORAMA DES ONG DU SECTEUR EAU-ASSAINISSEMENT-HYGIÈNE (EAH)	4
<hr/>	
Mission principale	4
Types de projets dans le domaine de l'EAH	4
Domaines d'expertise	5
Ciblage des pays et des zones d'intervention	5
Les ONG, une plus-value importante pour la coopération internationale EAH	7
LES FINANCEMENTS POUR LES PROJETS EAH DES ONG	8
<hr/>	
État des lieux des financements du secteur	8
Des financements qui structurent le secteur	10
Recommandations envers les bailleurs	10
ANNEXES / LISTE DES ONG AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉTUDE	11
<hr/>	

Photographies de couverture :

© Kathleen Prior pour Action contre la Faim – Bangladesh

© Guillaume Binet / MYOP pour Action contre la Faim

© Livia Saavedra/Hans Lucas pour Action contre la Faim – Irak

INTRODUCTION



OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Cette étude vise à dresser un panorama global de l'action des ONG françaises actives dans le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH). Cet état des lieux analyse les domaines d'intervention, le ciblage des pays et des zones d'intervention, le type de projets et les sources de financements pour les projets Eau et Assainissement entre 2015 et 2017. En mettant en exergue la plus-value de l'action des ONG et les contraintes auxquelles elles font face, l'étude propose des recommandations pour les partenaires de l'aide au développement dans le domaine de l'eau et l'assainissement.

CHAMPS D'ÉTUDE ET DÉFINITIONS

L'étude porte sur les organisations non-gouvernementales (ONG) françaises de coopération internationale actives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement :

- Le terme d'ONG renvoie ici aux associations françaises de loi 1901 actives dans le domaine de la solidarité internationale¹.
- L'étude se concentre sur des organisations ayant leur siège en France ou sur des ONG internationales ayant une branche française.
- L'étude porte sur les ONG françaises actives dans l'EAH, qu'il s'agisse de projets sectoriels ou de projets multisectoriels avec une composante EAH significative.

Par soucis d'homogénéité de l'échantillon, les Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) ne sont pas intégrées à l'étude, du fait de leur grand nombre, de leurs spécificités (taille, types de financements...) et des études menées par ailleurs sur leur action².

MÉTHODOLOGIE

210 ONG ont été identifiées, sur la base de leur appartenance aux réseaux français du secteur de l'EAH (Coalition Eau, Partenariat Français pour l'Eau, Programme Solidarité Eau) ou de leur présence dans la base de données dédiée du pS-Eau. 44 ONG ont répondu à un questionnaire d'enquête (voir la liste en annexe). Des entretiens individuels ont été organisés avec 15 ONG répondantes. Un atelier de restitution pour mettre les constats en discussion a été organisé, avec 23 ONG représentées.

La principale limite méthodologique de cette enquête réside dans le fait que les données ont été collectées sur la base du déclaratif des personnes répondant au questionnaire.

1 - Selon Philippe Ryfman, les éléments caractéristiques d'une ONG sont « une organisation de citoyens », avec une « forme juridique particulière », un « rapport particulier aux puissances publiques et privées », « la référence à des valeurs et à un engagement librement consenti », et enfin « le caractère transnational de son activité » (Les ONG. La Découverte, 2014).

2 - Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) rassemble plus de 1000 OSIM dont il donne la définition suivante : « On entend par OSIM, une association de solidarité internationale déclarée dirigée par une équipe composée en majorité de personnes immigrées ou issues de l'immigration agissant ici et là-bas » (brochure programme PRA OSIM 2019, FORIM).

PANORAMA DES ONG DU SECTEUR EAU-ASSAINISSEMENT-HYGIÈNE

MISSION PRINCIPALE

La grande majorité des ONG répondantes déclare mettre en œuvre des projets de développement.

La distinction entre ONG d'urgence et de développement est courante mais comporte des limites importantes, puisque les ONG actives dans les contextes d'urgence humanitaire mènent également souvent des projets de réhabilitation et de développement.

TYPES DE PROJETS DANS LE DOMAINE DE L'EAH

Les projets EAH mis en œuvre par ces ONG sont de natures diverses. La quasi-totalité des structures mettent en œuvre des projets de développement sur le terrain et 14 d'entre elles mettent en œuvre des projets d'urgence et réhabilitation. Les actions de renforcement des capacités, de formation et de sensibilisation sont assez courantes, tandis que seules 10 organisations déclarent mener des actions de plaidoyer.

DE TRÈS NOMBREUX PROJETS MENÉS

En 2017, les ONG françaises ont mené **351 projets uniquement dans le secteur de l'EAH** et **462 projets multisectoriels** avec une composante EAH significative.

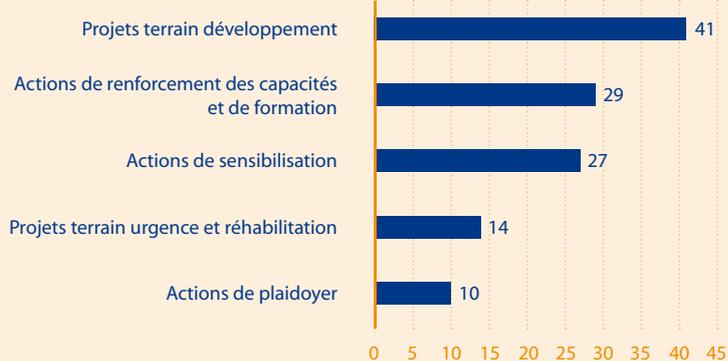
MISSION PRINCIPALE DE L'ONG

en nombre d'ONG - maximum 3 réponses par ONG



TYPE DE PROJETS DES ONG

en nombre d'ONG



© Lys Arango pour Action contre la Faim - Éthiopie

DOMAINES D'EXPERTISE

Au sein du panel, **15 ONG** sont spécialisées dans le secteur de l'EAH et **29 ONG** sont multisectorielles.

Il existe une grande diversité de compétences des ONG étudiées. **On ne compte pas moins de dix-huit domaines dans lesquels les ONG déclarent avoir une expertise.** Parmi ces différents domaines figurent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le renforcement des capacités, l'appui à la gouvernance de l'eau ou encore les projets intégrés eau et santé, eau et déchets ou eau et agriculture.

CIBLAGE DES PAYS ET DES ZONES D'INTERVENTION

Les ONG étudiées sont présentes dans **65 pays à travers le monde** avec une priorité donnée aux pays les plus vulnérables.

Elles sont présentes dans :

- **71 %** des pays les moins avancés et à faible revenu,
- **59 %** des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure,
- **11 %** des pays à revenu intermédiaire tranche supérieure.

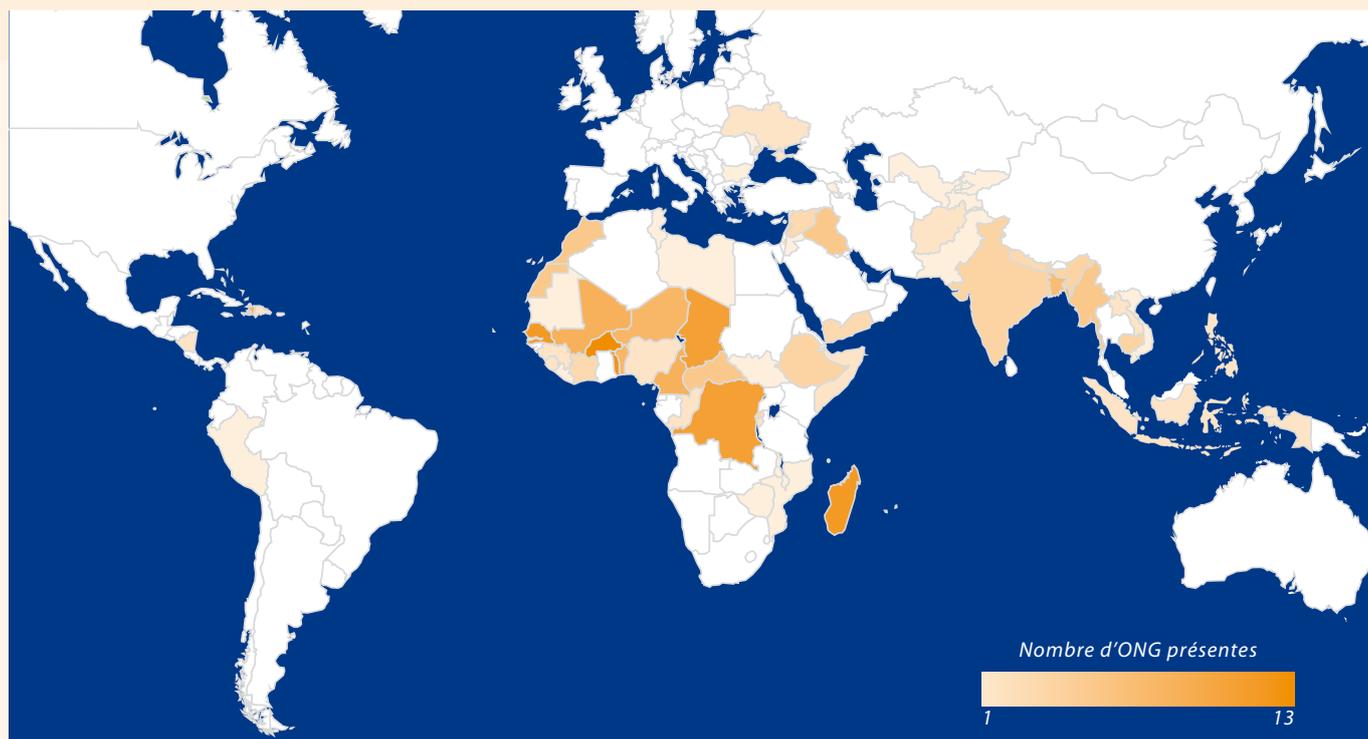
DOMAINES D'INTERVENTION DES ONG

en nombre d'ONG



CARTE DES 65 PAYS D'INTERVENTION

en fonction du nombre d'ONG présentes dans le pays



Les ONG françaises du secteur de l'EAH sont très actives dans les Pays prioritaires de la coopération française, tels que définis par le Comité Interministériel pour la Coopération Internationale et le Développement (CICID). Parmi les 19 premiers pays bénéficiaires des interventions des ONG (en nombre d'ONG présentes), 12 font partie de la liste des 19 pays prioritaires de la coopération française.

En dehors du ciblage par pays, les ONG interviennent également souvent dans des localités où les autres acteurs, qu'ils soient privés ou publics, n'ont pas les capacités d'intervenir. L'étude montre une implantation dans la durée des ONG sur leurs terrains d'intervention.

Les principaux facteurs qui influencent le ciblage des pays et des zones d'intervention sont :

- La présence et l'expertise de l'ONG dans le pays et la zone.
- Les besoins et la vulnérabilité des populations, souvent évalués via des enquêtes sur les ménages.
- La demande formulée par les acteurs locaux dans le pays d'intervention.
- La densité de population dans la zone.
- La stabilité du pays.
- La disponibilité des financements.
- Le lien avec les pays prioritaires de la coopération internationale française.
- L'approche partenariale souhaitée notamment par des acteurs de la coopération décentralisée française.

De nombreuses ONG ont également une action forte en France - notamment bénévole - d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ou en lien avec leurs projets de coopération internationale.

LE CALCUL DU NOMBRE DE PERSONNES BÉNÉFICIAIRE DES PROJETS MENÉS : UNE AGRÉGATION PEU PERTINENTE DES DONNÉES

La question de la mesure de l'impact des projets menés est centrale à la fois dans la redevabilité envers les bailleurs ou les populations ciblées elles-mêmes, mais aussi dans la façon dont les organisations mettent en avant leur plus-value. Les ONG comptabilisent ainsi le nombre de personnes bénéficiant des projets menés. En additionnant les données fournies par les ONG, on estime qu'entre 7 et 10 millions de personnes ont bénéficié des projets EAH des ONG chaque année sur la période 2015-2017. Toutefois, l'utilisation de définitions et de méthodes de comptabilisation diverses par les ONG rend le travail d'agrégation peu pertinent.

TOP 19 DES PAYS D'INTERVENTION DES ONG EN 2017

Pays	Nombre d'ONG présentes
Burkina Faso	13
Togo	12
Madagascar	10
Sénégal	10
RDC	9
Tchad	9
Cameroun	8
Mali	8
Bénin	7
Haïti	7
Niger	7
Bangladesh	6
Irak	5
Maroc	5
Myanmar	5
RCA	5
Cambodge	4
Ethiopie	4
Inde	4

19 PAYS PRIORITAIRES DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE

Pays
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Comores
Djibouti
Ethiopie
Gambie
Guinée
Haïti
Liberia
Madagascar
Mali
Mauritanie
Niger
République centrafricaine
République démocratique du Congo
Sénégal
Tchad
Togo

LES ONG, UNE PLUS-VALUE IMPORTANTE POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EAH

- ➔ **Une diversité de structures aux approches, expertises diverses** (entrepreneuriat social, soutien aux acteurs publics, mobilisation de la société civile...) et tailles diverses, permettant une forte **adaptation aux contextes spécifiques** et une certaine complémentarité.
- ➔ **Une réponse d'urgence** aux crises humanitaires.
- ➔ **Un ciblage des pays et zones les plus vulnérables**, complémentaire à l'action de la coopération bilatérale française, avec une **connaissance de terrain** précise et des données indispensables dans des zones souvent délaissées par les services publics et les acteurs privés en recherche d'une certaine rentabilité.
- ➔ **Une préoccupation de résultats** basés sur la réponse aux besoins des populations.
- ➔ **Une capacité d'innovation et d'expérimentation** de solutions adaptées aux différents contextes sociaux, économiques, géographiques, anthropologiques...
- ➔ Le sentiment de faire preuve de **réactivité et d'efficacité** dans la réalisation des projets et des **pratiques d'évaluation et de contrôle internes et externes** souvent très poussées.
- ➔ **Des équipes locales et internationales expérimentées** présentes depuis de nombreuses années dans un grand nombre de zones.
- ➔ **Une approche partenariale** souvent mobilisée pour la réussite des projets avec des acteurs privés (bailleurs et opérateurs), publics (collectivités, partenaires locaux...) et d'autres ONG.
- ➔ Une **source d'emploi** non négligeable en France et à l'international.
- ➔ **Un acteur essentiel de la mobilisation politique, du renforcement des sociétés civiles, et de la mobilisation associative bénévole** dans des initiatives solidaires.



LES FINANCEMENTS POUR LES PROJETS EAH DES ONG

ÉTAT DES LIEUX DES FINANCEMENTS DU SECTEUR

En 2017, les financements reçus par les ONG françaises du secteur de l'eau et de l'assainissement correspondent à 119 millions d'euros. Sur la période 2015-2017, cela représente 328 millions d'euros, soit 109 millions d'euros en moyenne par an. En comparaison, entre 2009 et 2011, les ONG avaient mobilisé 78 millions d'euros en moyenne par an pour les projets EAH.³

RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENTS EN 2017

par type de bailleurs

Sources de financement	Montant (millions d'euros)
● Union Européenne	26,4
● Multilatéral onusien (UNICEF,...)	24,1
● Bailleurs bilatéraux non français	23,3
● État français (AFD, Centre de crise...)	9,1
● Coopération décentralisée (Loi Oudin-Santini, Loi Thiollière)	8,0
● Contributions propres	5,0
● Financements privés (fondations, entreprises...)	4,7
○ Autres financements multilatéraux	3,9
● Banques régionales et multilatérales de développement	0,3
● Non renseigné	13,9
TOTAL 2017	118,6

Les financements bilatéraux français ne représentent que la quatrième source de financement pour les projets EAH des ONG en 2017, ce qui les conduit à dépendre davantage des financements multilatéraux, des autres financements bilatéraux et financements privés, alors même que ces ONG sont très présentes dans les pays prioritaires de la coopération française.

La coopération décentralisée est la cinquième source de financement des ONG et la première source de financement si l'on considère seulement les ONG de développement. C'est la source de financement la plus répandue : 30 ONG parmi les 44 du panel perçoivent des financements issus de la coopération décentralisée.

Les ONG d'urgence du panel de cette étude mobilisent 77 % des fonds totaux contre 23 % pour les ONG de développement, notamment du fait de leur capacité à mobiliser des fonds multilatéraux pour les crises (système des Nations Unies, Union Européenne).

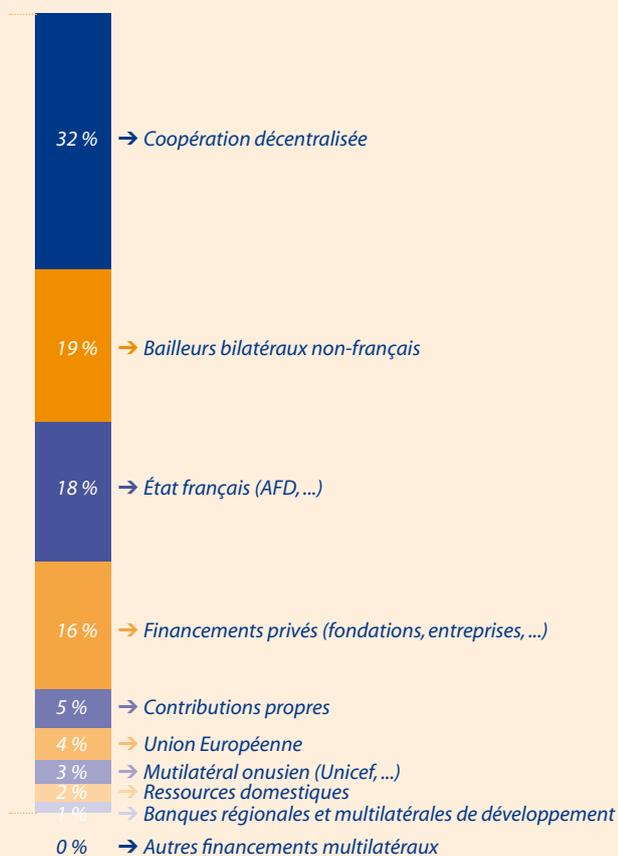


© Florian Serieux pour Action contre la Faim – Yémen

3 - Étude de la Coalition Eau sur les financements des ONG du secteur de l'eau assainissement hygiène entre 2009 et 2011 (2014).

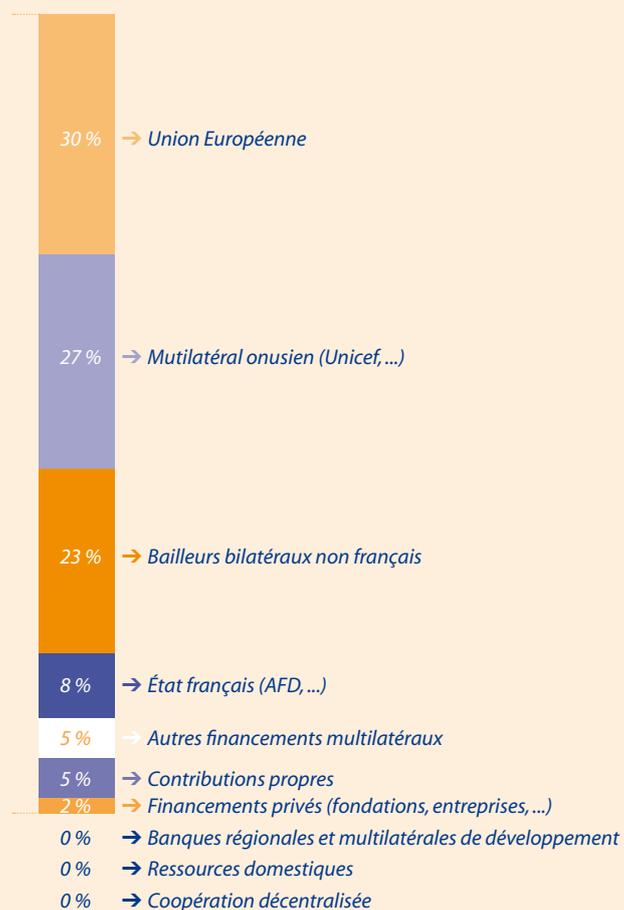
RÉPARTITION DES FINANCEMENTS REÇUS PAR TYPE DE BAILLEUR POUR LES ONG DE DÉVELOPPEMENT

En 2017 / En pourcentage (%)



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS REÇUS PAR TYPE DE BAILLEUR POUR LES ONG HUMANITAIRES

En 2017 / En pourcentage (%)



TYPLOGIE DES ONG DU SECTEUR EN FONCTION DE LEUR BUDGET

Taille de l'ONG (budget total)	Caractéristiques financières	Types de projets	Nombre d'ONG
Budget supérieur à 50 millions d'euros	Financements bilatéraux et multilatéraux, et fonds propres	ONG principalement d'urgence, toujours multisectorielles	5
Budget entre 10 et 50 millions d'euros	Financements bilatéraux et multilatéraux principalement	ONG multisectorielles	4
Budget entre 3 et 10 millions d'euros	Financements bilatéraux et multilatéraux	ONG multisectorielles et spécialisées	4
Budget entre 1 et 3 millions d'euros	Dépendance forte à la coopération décentralisée	ONG principalement spécialisées	7
Budget inférieur à 1 million d'euros	Dépendance forte à la coopération décentralisée	ONG principalement spécialisées	24

DES FINANCEMENTS QUI STRUCTURENT LE SECTEUR

Les contraintes fixées par les bailleurs sont l'un des éléments principaux qui orientent l'action des ONG, parfois au détriment de l'impact durable du projet.

On relève notamment :

- **Un manque de financement français** pour les projets EAH des ONG qui rend la concurrence entre structures problématique.
- **Des contraintes fortes en matière de cofinancement et une tendance à la compression des coûts-support**, en parallèle d'une augmentation des exigences de reporting et de procédures de contractualisation lourdes, ce qui limite la capacité d'action de nombre de structures.
- **Des financements principalement pensés sur le court terme** empêchant une perspective long terme dans les interventions qui nuit à l'appropriation des projets et à leur durabilité.

→ **Un manque criant de lien entre les financements urgence et développement** qui ne permet pas de mettre en œuvre ce nexus.

→ **Un manque de prise en compte des spécificités des zones de crises chroniques et des enjeux de développement en zones rouges**, zones qui subissent une double peine par le désengagement des bailleurs et la confrontation avec des nouvelles formes de vulnérabilités pour les populations civiles.

→ **Des ONG confrontées à des formes d'aides liées à la demande de certains acteurs de coopération décentralisée** (demande de partenariat avec des entreprises françaises), ce qui va à l'encontre de la recherche d'une aide au développement conçue d'abord pour venir en aide aux populations et en soutien à l'activité économique dans les pays d'intervention.

RECOMMANDATIONS ENVERS LES BAILLEURS

↻ **Augmenter les financements publics français pour les ONG dans le domaine de l'EAH** et notamment les financements aux initiatives ONG et appels à projets ouverts, les financements d'études préalables et de capitalisations, les partenariats dans la durée et les appuis à la structuration de la société civile, afin de redonner du pouvoir aux ONG sur leurs propres stratégies et favoriser l'innovation.

↻ **Simplifier et améliorer la transparence des procédures de candidature, de reporting et de décaissement des projets**, tout en repensant la demande de cofinancement, du fait de la charge pour les équipes support sous-financées.

↻ **Mieux prendre en charge les frais support**, indispensables pour une cohérence dans les interventions, pour le renforcement des capacités, mais aussi pour assurer le reporting et le suivi-évaluation.

↻ **Repenser les pays prioritaires des bailleurs en fonction des besoins des populations**, tout en veillant à une cohérence dans les projets financés par les bailleurs sur une même zone géographique, en favorisant les approches partenariales entre acteurs de la coopération internationale, et en co-construction avec les acteurs locaux et la société civile.

↻ **Mieux articuler les phases d'urgence et de développement** via des mécanismes financiers adaptés et garantir des moyens d'action aux organisations intervenant dans les zones rouges, dans un contexte de désengagement de certains acteurs de l'aide (Sahel notamment).

ANNEXES

➔ LISTE DES ONG AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉTUDE

1001 fontaines

A.

Action contre la Faim
Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
Agua para la vida
Aquassistance
Association Château-Thierry Kinyami (Rwanda)
Association de Coopération entre Acteurs du Développement (ACAD)
Association d'Échanges Solidaires Cesson Dankassari Niger
Association pour développer des échanges entre la France, le Maroc et le Sénégal (ADEFRAMS)
Association pour le Développement Economique et Social en Afrique (ADESAF)

B.

BlueEnergy
Burkinasara

C.

CARE France
Coalition Eau
Comité Français de soutien à GK Savar au Bangladesh
Croix-Rouge française
Cuba Coopération

D.

Dynam'eau

E.

Eau Agriculture Santé en milieu Tropical (EAST)
Eau et Vie
Eau sans frontières International
Eau Vive
Electriciens sans frontières
Experts Solidaires

G.

Gret

I.

Initiative Développement
Institut pour la coopération et le développement (ICD) Afrique
Inter Aide

K.

Kynarou

L.

La goutte d'Ô
Les Puits du Désert
L'ORME

M.

Morija

P.

Première Urgence Internationale

R.

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

S.

Secours Catholique Caritas France
Secours Islamique France
Solidarité Eau Europe
Solidarités International
Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds (SEVES)

T.

Tawaangal Nature & Culture
Toilettes du Monde

V.

Vivre en Brousse

W.

Women Engage for a Common Future (WECF)

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous, en particulier les plus vulnérables, tout en préservant les ressources en eau.

SONT MEMBRES DE LA COALITION EAU :

ACAD · Action contre la Faim · ADEDE · BlueEnergy · CRID · 4D · Dynam'eau · EAST · Eau et Vie · Eau Sans Frontières International · Eau Vive · GRDR · GRET · Guinée 44 · Hydraulique Sans Frontières · IDO · Initiative Développement · Kynarou · Morija · Réseau Foi et Justice Afrique Europe · Secours Catholique – Caritas France · Secours Islamique France · SEVES · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · WECF · Wikewater.

c/o GRET - Campus du jardin d'agronomie tropicale
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne cedex
France

contact@coalition-eau.org

www.coalition-eau.org

